

S.N.A.M.S.P.E.N.



Syndicat National Autonome des Médecins de Santé Publique de l'Education Nationale
 65/67 rue d'Amsterdam 75008 PARIS
 Tél: 01 40 23 04 10 Fax: 01 40 23 03 12
 Union Confédérale des Médecins Salariés de France

Bonne année 2010 à tous



Crédit photo : Ph. Perez

RAPPORT MORAL 2009 FIN DE MANDAT

Cher(e)s ami(e)s,
 Il était une fois, en 1999, un syndicat en perdition qui ne voulait pas se faire manger par un gros, mais qui voulait continuer à vivre en autonomie pour mieux rendre service, et aussi grandir et être incontournable dans tout ce qui se ferait pour la médecine scolaire. Alors, malgré la tempête extérieure et les turbulences internes, le syndicat qui voulait devenir fort a relevé le défi et s'est donné une nouvelle

équipe pour définir des orientations et prendre un nouvel élan.

Et avec cette équipe, dont j'ai accepté d'être le capitaine, nous avons effectivement beaucoup réfléchi, beaucoup lu, beaucoup écrit, beaucoup fait de formation.

Nous avons rencontré beaucoup d'interlocuteurs : ministères, députés, sénateurs, élus locaux, avocats, autres syndicats, consoeurs et confrères, associations, journalistes...

Nous avons organisé et participé à des colloques, participé à des commissions et des comités, nous avons donné notre avis (même si on ne nous le demandait pas) par des contributions écrites ou des communiqués.

Nous avons manifesté dans la rue à plusieurs reprises pour que la santé scolaire ne disparaisse pas.

Nous avons réclamé d'occuper notre place dans toutes les instances qui réfléchissent à la santé des enfants et des adolescents, tant au ministère de l'éducation nationale qu'au ministère de la santé, à l'assemblée nationale et au sénat.

Et cette place, la place des médecins scolaires, nous l'avons finalement bien prise !

Notre syndicat est redevenu une instance de réflexion pour la profession et une force d'interpellation et de proposition avec laquelle les pouvoirs publics doivent compter.

Tout ceci n'a pu se faire que grâce à l'intense communication que nous avons développée entre le bureau national et les délégués dans les régions : des heures passées au téléphone, des kilomètres de lettres rédigées... et des kilomètres parcourus en train pour des réunions dans toutes les régions.

La mobilisation a été générale et les actions dans les départements ont été nombreuses.

L'action syndicale pour la défense de la profession n'a pu et ne pourra se faire qu'avec l'engagement de l'ensemble des adhérents et la mobilisation de toutes celles et ceux qui veulent améliorer la médecine scolaire.

Notre représentativité aux yeux des ministères tient au nombre de médecins qui nous ont élues et notre mandat n'a de sens que si nous portons la parole et les revendications de celles et ceux que nous représentons.

Souvenez-vous, l'an dernier dans mon rapport moral je posais la question « QUE FAIRE ? » dans le contexte de désordre et de négligence du ministère de l'éducation nationale à notre égard, et je répondais « UN CHANGEMENT ! »

« Il faut un grand changement. Changement de tutelle et changement d'organisation ».

Eh bien ça y est... le changement est arrivé !

Non, non, ce n'est pas un changement de ministère pour notre profession, c'est un changement de secrétaire générale pour notre syndicat !

Alors rappelez-vous : qui était la petite nouvelle dans l'équipe chargée de barrer le navire dans la tempête de 1999 ? Qui arrivait comme petit mousse... c'était Sophie !!!

L'équipage du navire s'est bien sûr modifié et renouvelé au cours de ces années ... et le petit mousse est devenu capitaine !!!

Isn't it good ? Yes it is !!!

Il faut bien remarquer que ça arrive beaucoup moins souvent au syndicat que les changements de ministre... serait-ce à dire que nous nous débrouillons mieux ?

N'oublions jamais que nous devons rester le poil à gratter de notre tutelle, quelle qu'elle soit, et des empêcheurs de s'endormir en rond !

Notre raison d'être syndicale, c'est d'avoir des exigences vis-à-vis de notre employeur et de défendre contre vents et marées la qualité du service public que nous rendons.

Pour cela nous devons encore être capables de révolte, nous devons toujours exprimer nos protestations mais aussi être une force de proposition constructive.

Ne soyons jamais dans la soumission et ne perdons jamais notre indépendance professionnelle.

Marie-Blandine Basalo

RAPPORT MORAL DEBUT DE MANDAT...

En septembre 1990 arrivée comme vacataire, je connaissais de la médecine scolaire l'image très cliché des visites systématiques.

J'ai très vite vu après une première prise de contact toute la diversité d'un métier tout à fait méconnu.

A cette époque les médecins scolaires étaient inquiets pour leur avenir et avaient la crainte de disparaître.

Puis il y a eu le passage au ministère de l'Education Nationale, très prometteur pour les médecins.

Depuis nous sommes devenues le médecin spécialiste de l'enfant à l'école.

Nous sommes devenus incontournable, je ne citerai que

- le dépistage et le diagnostic des troubles des apprentissages
- l'intégration des enfants handicapés
- la scolarisation des enfants présentant une maladie chronique.

Notre métier a considérablement évolué et je crois qu'il continuera car il existe un grand dynamisme chez les médecins de l'Education Nationale.

Le grand paradoxe c'est l'absence de reconnaissance de notre ministère et l'importance que nous avons pour nos partenaires

Il y a une semaine j'ai vu dans notre ministère une réelle volonté de reconnaître notre travail et nos missions, ce que je n'avais jamais constaté depuis que je suis arrivée au syndicat, il y a maintenant 10 ans.

Je suis là pour continuer et pour que nos revendications aboutissent.

Il faut que chaque enfant à besoins spécifiques puisse bénéficier de nos soins, pour contribuer à faire diminuer l'échec scolaire qui est un véritable enjeu de santé publique, pour faire diminuer les inégalités de santé.

Sophie Brunhes-Perez, Paris, 3 décembre 2009

LA GRIPPE A TOUJOURS...

Devant la dégradation de la situation et les intolérables atteintes à la réalisation de nos missions

- certains IA et recteurs ont été interpellé par nos déléguées
- le syndicat a interpellé le ministère au cours de la réunion du 4 décembre
- le syndicat a adressé un courrier au ministre de l'éducation nationale avec copie au ministère de l'intérieur et de la santé (texte joint à ce journal
- nous avons interpellé le Président de la République

AGENDA DU SNAMSPEN

- 16 octobre :** réunion interministérielle éducation nationale/intérieur sur la campagne de vaccination contre la grippe A H1N1.
- 23 octobre :** Réunion de l'association intersyndicale des médecins salariés pour la FMC.
- 9 novembre :** interview par BFM TV sur la campagne de vaccination dans les établissements scolaires.
- 9 novembre :** rendez-vous avec Jean-Marc Parisot conseiller santé du ministre de l'éducation nationale.
- 12 novembre :** bureau national.
- 26 novembre :** CAPN.
- 27 novembre :** Rendez-vous intersyndicale au ministère de l'éducation nationale sur la revalorisation du statut.
- 2 décembre :** bureau national.
- 3-4 décembre :** colloque annuel du SNAMSPEN « L'école et l'enfant violent ».
- 3 décembre :** Assemblée générale du syndicat
- 4 décembre :** réunion des syndicats EN au ministère de l'éducation nationale sur la campagne de vaccination contre la grippe A H1N1

16 décembre : Réunion d'information syndicale avec les stagiaires à l'EHESP.

12 janvier : Rendez-vous des syndicats médicaux et infirmiers au ministère de l'éducation nationale sur la campagne de vaccination contre la grippe A

15 janvier : Bureau national.

MISSIONS REUNION 9 NOVEMBRE AU CABINET

Le SNAMSPEN a été reçu à sa demande par Mr Jean Marc Parisot, conseiller santé de Luc Chatel, au sujet de la réorganisation du travail des personnels de santé pour une meilleure réalisation de nos missions, et la mise en place d'un groupe de travail déjà évoqué par la DGESCO.

Cet entretien fait suite à notre courrier ; nous essayons reprendre les discussions sur les missions, discussions suspendues par le changement de ministère en juin 2009. Le SNAMSPEN était représenté par Sophie Brunhes-Perez, Jocelyne Martin-Dechanet et Patricia Colson.

Dans un premier temps JM Parisot nous parle de la campagne de vaccination pour la grippe A

- c'est une question qui mobilise l'Etat évidemment
- les personnels de santé de l'EN sont impliqués mais tout doit être fait dans le respect et la sauvegarde des missions de la Santé Scolaire...
- notion de volontariat pour ce qui se passera en dehors du temps scolaire
- réquisition nécessaire pour « protéger les personnels »
- la campagne durera 4 mois et il y aura une importante mobilisation des infirmières et des médecins dans le cadre des équipes mobiles ainsi que des chefs d'établissement pour l'organisation des vaccinations.

JM Parisot est très favorable à une réflexion sur le thème de la santé à l'école.

Nous lui expliquons, puisque c'est un nouveau conseiller, nos missions actuelles, le seul indicateur LOLF, le bilan de 6 ans, les CESC etc...

Nous lui parlons du plan quinquennal et de son évaluation non faite.

Nous lui rappelons la pénurie de médecin scolaire, l'augmentation de nos missions d'année en année, de nos

secteurs d'intervention, des bilans de 6 ans effectués par les infirmières et comptabilisés en bilan médical, bref tous les classiques de nos entretiens syndicaux...

Nous lui donnons tous les documents nécessaires pour la bonne compréhension de son dossier.

Il nous parle de la revalorisation de carrière des infirmières qui semble-t-il dès 2010 passeront cadre A.

C'est donc un moment très opportun pour revoir nos missions...

Des groupes de travail doivent pouvoir se faire rapidement à ce sujet avec les syndicats.

JM Parisot explique que la revalorisation de notre carrière pourra se traiter en même temps. Il faut mener une réflexion commune et je rajouterai RAPIDE depuis le temps !!!

Il y a actuellement 1320 médecins EN dont 1267 sur le terrain. Ce sont des femmes à 95,4% et la moyenne d'âge à 50,1 ans.

Toujours cette même ouverture et cette petite indépendance d'esprit chez ce jeune conseiller technique mais qu'en sera-t-il après Mars 2010 ?!!!

Jocelyne Martin-Dechanet

REVALORISATION REUNION INTERSYNDICALE AU CABINET

Le 27 novembre 2009 les 3 syndicats (SNAMSPEN-SNMSU-SMEDEN) ont été reçus à leur demande suite à la réunion du 31 août, le SNAMSPEN était représenté par Sophie Brunhes-Perez et Jocelyne Martin-Dechanet.

Le cabinet était représenté par Jean Marc Parisot, conseiller santé et Patrick Allal, conseiller social; ils étaient accompagnés par Mrs Didier Sabine et Fabrice Nicole de la DGRH.

A la suite de ce rendez-vous nous avons envoyé une lettre intersyndicale qui demande un calendrier précis sur les propositions discutées :

Monsieur,

*Suite à l'audience du 27 Novembre 2009, nous vous rappelons les **principaux points que vous nous avez présentés** dans le cadre de notre demande de revalorisation de carrière.*

- Celle ci peut s'inscrire dans les négociations de la fonction publique pour la catégorie A avec possibilité de création d'un grade fonctionnel et opportunité de revisiter l'accès au hors échelle A et B, hors passage par la fonction de conseiller technique.

- Une harmonisation du traitement statutaire des différents corps de médecins de la fonction publique est envisageable dans le cadre d'un corps interministériel selon la DGFP.

- Le ministère souhaite engager un chantier dès janvier 2010 sur la revalorisation statutaire soutenue par une réflexion sur les missions des médecins de l'éducation nationale.

- Dans l'attente de ce travail de fond, le régime indemnitaire est révisable dans des délais rapides.

Vous remerciant de nous faire part du calendrier pour ces différentes mesures et de votre décision à propos du régime indemnitaire, nous vous prions de recevoir, Monsieur, l'expression de toute notre considération.

Les trois syndicats :

SNAMSPEN, SNMSU, SMEDEN

CAPN DU 26 NOVEMBRE

Marie-Blandine Basalo et Martine Leprêtre y siégeaient.

Ordre du jour :

-Demandes de révision de compte-rendu d'entretien professionnel 2008-2009 : aucune demande.

-Attribution des mois de réduction d'ancienneté pour 2009 : pour en bénéficier il faut auparavant que l'agent ait eu son entretien professionnel et qu'il ait été proposé par son supérieur hiérarchique ; les mêmes calculs que l'an dernier ont été utilisés et l'administration dit qu'avec cet exercice, quasiment tous les médecins ont pu avoir 1 ou 2 mois sur 2 ans. Nous posons la question des quelques médecins qui n'ont pas eu leur entretien ou dont l'entretien n'est pas remonté au ministère (2%) et qui n'ont donc pas été comptabilisés ; l'administration répond qu'elle va sensibiliser les MCT pour qu'il n'y ait pas d'exception.

-Titularisations : reliquat des concours 2006 et 2007 pour des médecins à temps partiel ; pour la promotion 2008 il n'y a aucun avis défavorable.

-Questions diverses à notre demande : le problème du poste en Hte Vienne n'est toujours pas résolu (recours en T.A.) et le cabinet a saisi la DGRH.

Concours 2009 : sur 28 lauréats il y a eu 1 refus d'affectation et 1 report pour congé de maternité ; il reste donc actuellement **entre 110 et 120 postes vacants**.

Nous demandons à avoir une pyramide des âges actualisée du corps des médecins.

M.B. Basalo pose aussi la question du démarrage du groupe de travail sur l'amélioration du recrutement des médecins, pour lequel le SNAMSPEN a adressé des propositions communes avec le snmsu : Mr Sabine dit qu'il reprendra nos propositions qu'il trouve très intéressantes et que cela doit commencer en janvier ou février ; malgré les « perches » tendues, Mr Sabine passe totalement sous silence la réunion qui a eu lieu sur le sujet le matin même avec le snmsu seul, le SNAMSPEN n'y ayant pas été invité... Nous en reparlerons !

Marie-Blandine Basalo, Martine Leprêtre

STAGIAIRES 2009 DEMANDES DE CHANGEMENT D'AFFECTATION

Le syndicat a été interpellé par une collègue stagiaire au sujet de sa demande de changement d'affectation pour la rentrée 2010. Nous avons découvert, en appelant le ministère, que l'administration avait décidé de supprimer la possibilité de faire des vœux de mutation sur AMIA pour les stagiaires, contrairement aux années précédentes. L'administration entendait ainsi appliquer aux médecins la réglementation générale des ATOSS.

Nous avons donc interpellé par écrit Mr BERNET, de la DGRH dans un courrier commun avec le snmsu, pour demander le rétablissement des vœux de changement d'affectation des néotitulaires et l'examen des ces demandes en CAPN après les mutations des titulaires.

COLLOQUE 3-4 DECEMBRE 2009

Malgré les contrariétés liées à la réquisition des médecins, notre colloque annuel sur « l'école et l'enfant violent » a pu se tenir comme prévu et a réuni plus d'une soixantaine de personnes. Les intervenants étaient d'un haut niveau, ils ont été fortement appréciés.

Les actes seront disponibles début 2010 et ceux et celles qui n'ont pu assister à ces journées pourront les commander au syndicat.

DPC

C'est la nouvelle appellation pour la formation médicale continue qui devient « développement professionnel continu »

Les projets de décrets ont été soumis aux Conseils Nationaux de Formation Médicale Continue le 11 décembre 2009.

On y retrouve :

- une définition du DPC très restrictive,
- une obligation annuelle qui peut rendre difficile certains projets,
- une mise en œuvre du DPC par les URCAM et les CME qui ne tient pas compte des médecins salariés non hospitaliers,
- des priorités nationales définies par le ministère de la santé,
- l'absence de précision sur le financement pour les médecins salariés non hospitalier
- pas de mesures transitoires concernant les organismes actuellement agréés

Une fois de plus il est regrettable de voir que tout doit être recommencé.

Sophie Brunhes-Perez

LE POINT D'INDICE

Le point d'indice qui sert au calcul des salaires de la fonction publique a été revalorisé au 1^{er} octobre 2009 de 5,51216 à 5,5287€.

INFO...INFO...INFO

BO n°39 du 22 octobre 2009 : Scolarisation des élèves handicapés

BO n°42 du 12 novembre 2009 : Education à la santé : organisation de la campagne de vaccination contre le virus A(H1N1) 2009 des enfants d'âges scolaires

BO n°43 du 19 novembre 2009 : Obligation scolaire : demandes de certificats médicaux en milieu scolaire

BO n°45 du 03 décembre 2009 : Elèves intellectuellement précoce

BO n°45 du 03 décembre 2009 encart : Mouvement des personnels ATOSS

BO n°01 du 7 janvier 2010 : Education à la santé : Dispositif de vaccination dans les établissements scolaires à compter de janvier.

A LIRE

Revue « ANAE » :

N°103 : Les troubles dyslexiques durant la vie

N°104-105 : Psychomotricité

Prescrire :

N° 313 novembre 2009 La santé scolaire est en souffrance en France

Quotidien du médecin :

N°8679 16/12/09 La reine et moi pas de différences pour les autistes. L'état de santé en France, le poids des comportements à risque.

N°8681 18/12/09 La FMC et l'EPP accouchent du DPC

N°8683 11/01/10 La vaccination dans les cabinets commence demain

Panorama du médecin :

N° 5166 07/12/09 Deux fois moins de médecins en zone urbaines sensibles

N°5167 14/12/09 Nutrition et métabolisme, Quand les hormones s'en mêlent.

COTISATION SYNDICALE 2010

Bulletin de cotisation avec ce journal.

Merci de ne pas attendre la fin de l'année car les dépenses, en particulier pour vous tenir au courant des actualités, nécessitent des recettes **dès le début de l'année pour que la trésorerie fonctionne.**

La cotisation syndicale couvre une année civile.

La cotisation syndicale donne droit à une réduction d'impôt de 66% de son montant au vu du reçu fiscal qui vous est envoyé.

Merci à toutes.

Martine Leprêtre, trésorière

courriel snamspen@snamspen.org
snamspen@free.fr

**Pour nous joindre
mardi journée ou mercredi
matin**

01 40 23 04 10

06 19 29 18 04

CONSULTEZ AUSSI NOTRE SITE

www.snamspen.org

COMPOSITION DU BUREAU

Secrétaire générale : Sophie Brunhes-Perez

Secrétaires générales adjointes : Marie-Blandine Basalo, Patricia Colson, Jocelyne Martin-Dechanet

Trésorière : Martine Leprêtre

Trésorière adjointe : Frédérique Bergerot

Membres du bureau : Marie Bellon, Dominique Charlot, Danièle Dauvel, Nelly Kervern, Jeanne Martin, Michel Mas

Délégués académiques (a)

Représentants départementaux (d)

Points contact (c)

AIX MARSEILLE		
BORDEAUX	<i>Dieng-Tanqueray C (d33)</i>	0673774560
CORSE	<i>Timi C. (c)</i>	0626866833
CRETEIL	<i>Basalo MB(a)(d 93) Charton C(d94)</i>	0603877745 0611775609
DIJON	<i>Migneau b.(c 58)</i>	03862150 96
GUADELOUPE	<i>Cordeau l. (c)</i>	0590938395
GRENOBLE	<i>Bressy d. (d38)</i>	0684772886
LIMOGES	<i>Doladille i. (a)</i>	0681993109
LYON	<i>Mas M(a)(d01) Mennesson M(d69)</i>	0661947385 0478232044
MARTINIQUE	<i>AssierdePompignan (a)</i>	0596653063 0696963118
NANCY METZ	<i>Martin-Dechanet.(a)(d88) Martin J.(d54)</i>	0608349025 0383280269
NANTES	<i>Touboul m. d. (a)(44)</i>	0251374529
ORLEANS-TOURS	<i>Angel S (c18)</i>	0248275807
POITIERS	<i>Cabannes J.(c79)</i>	0549068120
RENNES	<i>Kervern N.(a)(d29)</i>	0298641525
REIMS	<i>Charlot D.(d 08)</i>	0687744410
ROUEN	<i>Dauvel D (a)(d76)</i>	0235584831
STRASBOURG	<i>SchweitzerLang b (d)</i>	0388459201
VERSAILLES	<i>Leprêtre M.(d 92) Billard MF(d78) Colson P. (d 91) Brunhes S (a)</i>	0146544138 0633260473 0685919561 0609016930